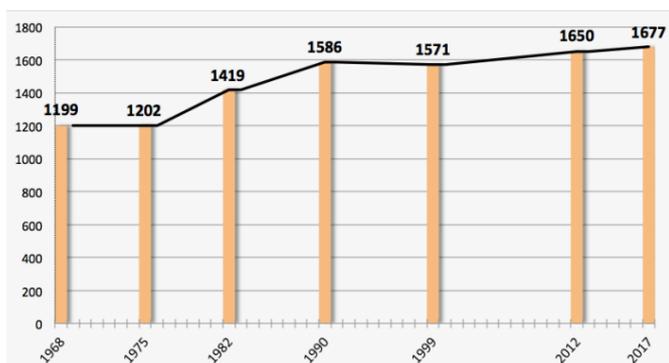


Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Diagnostic de la situation

Pour nous assister dans la révision du PLU, une mission a été confiée à un groupement de bureaux d'études en mars 2021. Celui-ci nous a remis le diagnostic du territoire communal en juillet. Une présentation publique en a été faite le 28 septembre. En voici l'essentiel.

I- Une croissance modérée de la population



Après une période de croissance relativement importante dans les années 80 et 90, la population taulignanaise est assez stable depuis les années 2000 comme l'indique le graphe ci-contre. On compte une petite centaine d'habitants supplémentaires entre 1999 et 2017.

L'arrivée de quelques nouveaux ménages compense un solde naturel (décès / naissance) nul –voire négatif à certaine période-, signe que la population vieillie.

D'après le recensement provisoire de l'INSEE, Taulignan compte 1700 habitants en 2020.

II- Une augmentation plus soutenue du nombre de logements

Pour autant, le nombre de résidences principales (logements permanents) augmente nettement et de façon supérieure à la population: + 23,5 % entre 1999 et 2017 (+ 153 RP) pour + 6,7 % de population, (+ 106 habitants sur la même période).

Cela est dû à la diminution constante de la taille des ménages (nombre d'individus qui vivent dans le même logement). A Taulignan comme partout en France, du fait du vieillissement de la population, de la baisse du nombre d'enfants par ménage, de l'éclatement des familles, on assiste au même phénomène : on ne compte plus que 2 personnes par ménage en moyenne en 2017 quand on en comptait 3 en 1968. Ainsi, même à population constante, il faut toujours plus de résidences principales et Taulignan n'échappe pas à la règle : en 2017, 75 % des ménages ne comprennent qu'une ou deux personnes.

Les besoins futurs en logement sont à corréliser avec cette évolution lourde qui va perdurer jusqu'à la fin du papyboom, soit 2040 environ.

Taulignan – Evolution du parc de logements

Données INSEE

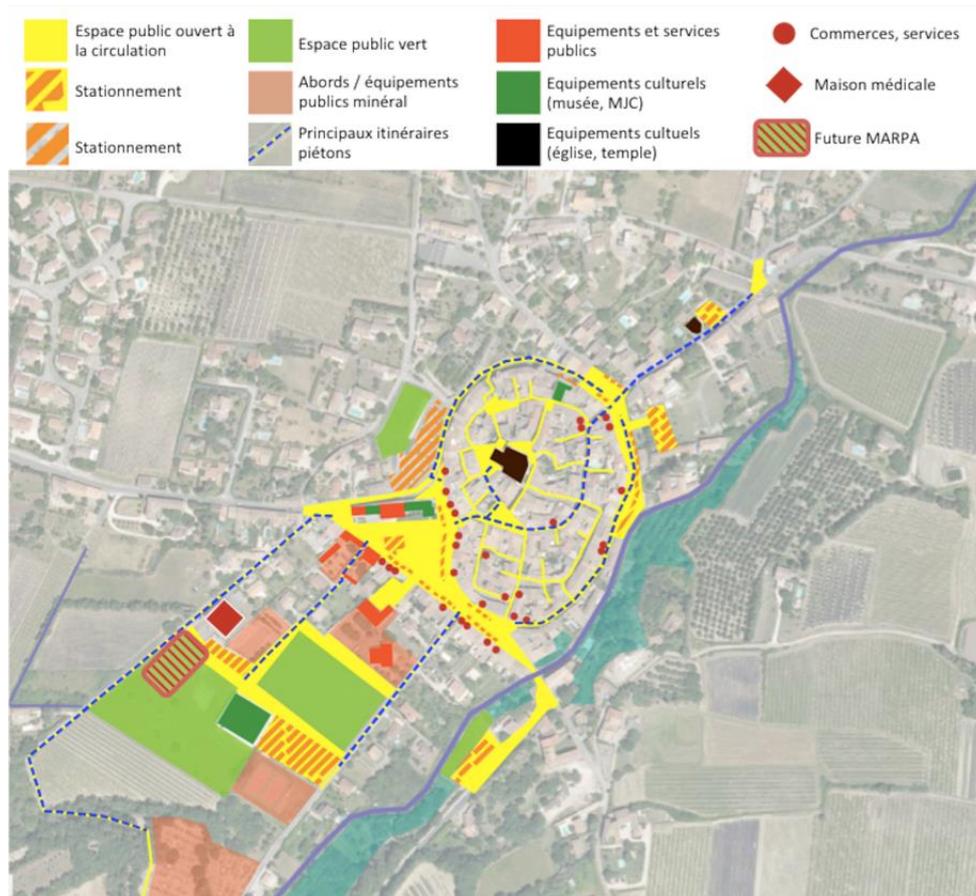
Années	1975	1982	1990	1999	2012	2017
Résidences principales	395	492	578	651	757	804
Taux d'évolution		24,6%	17,5%	12,6%	16,3%	6,2%
Variation annuelle		3,5%	2,2%	1,4%	1,3%	1,2%
		13,8 logts/an	10,8 logts/an	8,1 logts/an	8,2 logts/an	9,4 logts/an
Résidences secondaires	77	150	115	130	100	204
Logements vacants	49	60	38	39	101	115
Total logements	521	711	729	829	1057	1122

On notera aussi que :

- les habitants sont propriétaires de leur logement à 67 %, 28 % étant locataires (dont 5 % locataires du parc social) ;
- les logements sont grands : 72 % comprennent 4 pièces ou plus ;
- ils sont anciens (74 % d'avant 1991) et donc, a-priori, peu isolés ;
- 10 % sont vacants, et ce chiffre a plus que doublé depuis 1999. Une recherche va être menée pour savoir où ils sont localisés et analyser les causes de cette augmentation (qui peut aussi avoir des raisons techniques statistiques)
- les remparts constituent un site inscrit protégé par la loi et le temple est reconnu Monument Historique.

Il faudra donc pour l'avenir, travailler à l'amélioration énergétique des bâtiments anciens et à la reconquête des logements vacants. Il faudra aussi réfléchir à l'adaptation de la taille des logements à créer pour correspondre aux besoins des petits ménages d'une ou deux personnes. Le tout en maintenant le bon équilibre entre locatif et propriété, nécessaire à l'accueil de jeunes ménages et de ménages moins aisés.

III- Un bon niveau d'équipements et de services



Taulignan est reconnu comme un pôle de service rayonnant sur plusieurs communes : une étude de 2015 menée à l'échelle de la Communauté de Communes Enclave des Papes, Pays de Grignan, la repérait déjà comme « une commune moyenne constituant une polarité autour de la commune centre » de Valréas (source : étude TERCIA « Analyse stratégique préalable au Schéma de Cohérence Territoriale –SCOT »-Conférences des maires, 12 octobre 2015).

Avec ses 30 commerces et services environ répartis intramuros, ses 14 équipements au centre-ville, la quarantaine d'associations qui les animent et les utilisent, et le projet de MARPA en cours, Taulignan offre en effet un très bon niveau de services pour sa taille de commune. Ils sont utiles et attractifs pour les taulignanais et au-delà.

Des équipements importants comme la maison médicale, le groupe scolaire comprenant tous les services périscolaires (cantine, garderie), la salle des fêtes ouverte à tous, la maison France Service, le musée de la soie jouent en sus un rôle clé pour attirer de nouveaux habitants.

Les 453 places de stationnement recensées facilitent les déplacements pour les plus éloignés, tout comme la qualité des espaces publics, les arceaux pour vélos, la desserte par les cars TER et régionaux.

L'enjeu est de garder, voire d'améliorer encore si possible cette offre avec la volonté de conforter toujours le centre du village pour renforcer son animation et son attractivité.

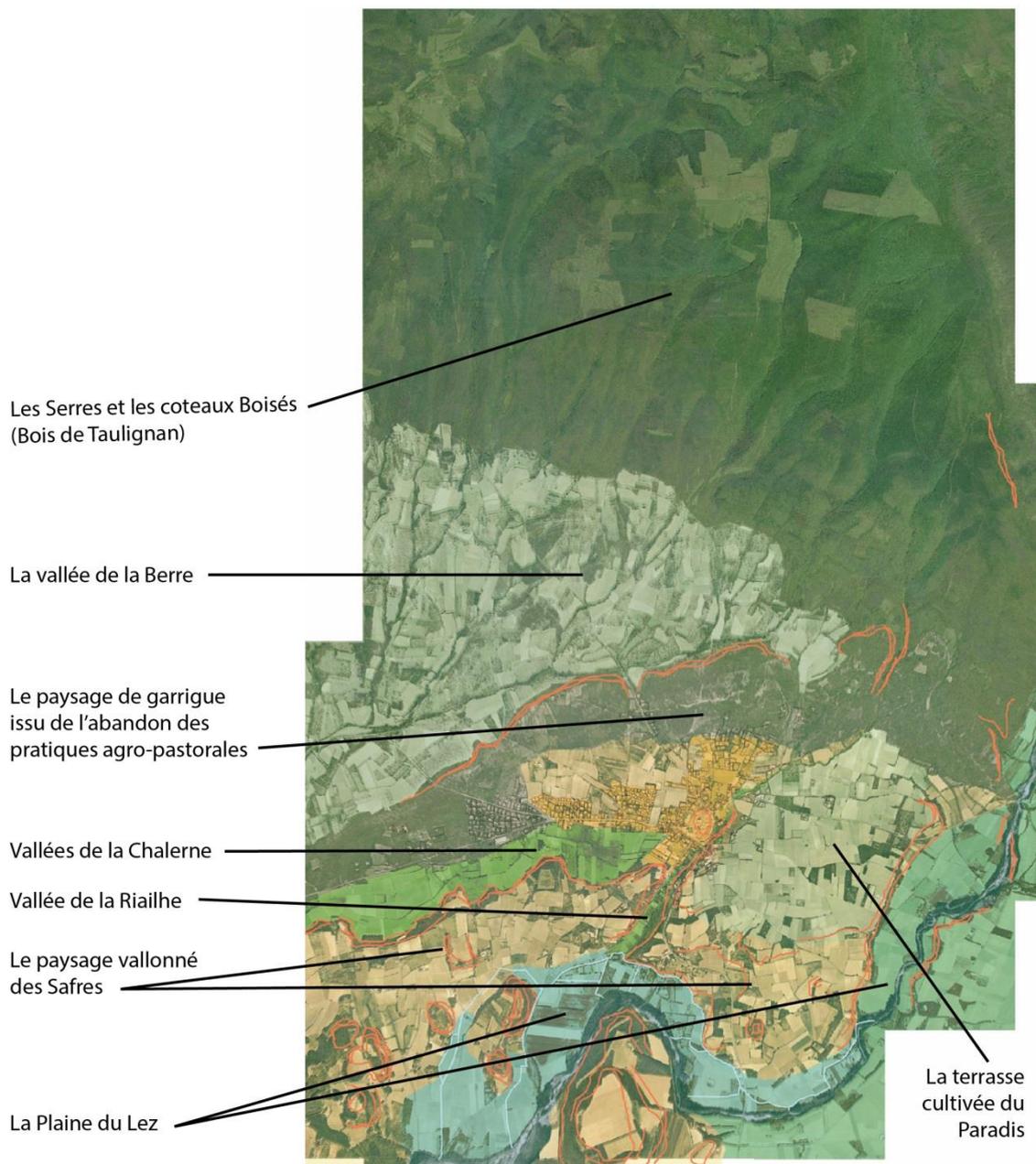


IV- Un cadre de vie et un environnement de très grande qualité

L'état initial de l'environnement a été dressé par un spécialiste écologue. Il met en évidence le bon état général de la commune sur les plans de la biodiversité, de la qualité de l'air, des sols, de l'eau (mais avec un potentiel de pollution aux pesticides). Les sites remarquables sont inventoriés et variés, depuis les « pelouses sèches » jusqu'aux milieux humides, en passant par la ripisylve du Lez.

Les enjeux pointés pour l'avenir sont tous liés à l'adaptation au changement climatique : amélioration et sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, prévention contre les fortes chaleurs par une végétalisation accentuée en milieu urbain et autour des bâtiments, rétention des eaux de pluie chez tous pour les usages non domestiques (jardin, lavage divers...), développement des aménagements pour les déplacements doux (vélos, piétons), économies d'énergies partout et production d'énergies renouvelables.

Le Code de l'Urbanisme et toutes les lois récentes viennent d'ailleurs nous obliger à prendre des engagements locaux concrets en ce sens.



La qualité et la variété des paysages communaux sont remarquables. Ses nuances, mise en évidence dans la carte ci-contre, permettent aux taulignanais vivant dans le bourg (en rouge sur la carte) de pouvoir aller se promener dans des ambiances différentes et toutes agréables : le charme de la vallée de la Chalerne est différent de celui du plateau du Paradis ou de celui des Safres, mais tous sont remarquables ! Les éléments paysagers qui le composent (haies de cyprès, cabanons, murs de pierres sèches ou de dalles plantées, arbres remarquables etc) méritent d'être préservés.

VI- 400 emplois sur place

La qualité des paysages évoqués ci-avant est due pour l'essentiel à la belle imbrication et au bon équilibre entre des terres agricoles cultivées et des espaces naturels et forestiers : chacun occupe un tiers du territoire environ.

37 exploitants agricoles (dont 23 ont leur siège à Taulignan) travaillent environ 1100 ha avec un équilibre quasi parfait entre vigne, lavande et truffe (un tiers chacun de la surface agricole, un petit reliquat étant en prairie et jachère). Mais la vigne domine très largement sur la moitié sud du territoire, au sud de la Berre qui marque la limite de l'Appellation d'Origine Protégée des Côtes du Rhône, quand la lavande et les truffes dominent au nord. Plusieurs sièges d'exploitation sont situés à proximité immédiate du bourg, d'autres sont plus isolés. Ces sièges et ces terres sont à préserver absolument pour assurer l'avenir économique, alimentaire et écologique de la commune (de nombreuses exploitations sont en Bio ou en Haute Valeur Environnementale).

La qualité paysagère et patrimoniale communale constitue aussi le fondement de l'attractivité touristique importante de la commune qui comprend 200 résidences secondaires, 12 gîtes ou chambres d'hôtes représentant 49 lits, le musée de la soie, etc. La population augmente ainsi fortement l'été puisqu'on compte 5 personnes (ou lits) en moyenne par résidences secondaires. L'ensemble génère des retombées économiques intéressantes auprès des commerçants et des artisans.

Par ailleurs, la commune abrite les commerces et services déjà évoqués, une vingtaine d'entreprises artisanales, deux établissements sociaux d'importance (Béal et Tilleuls), et deux PME-PMI (SPIT et SAFI) représentant 80 salariés et installées de longue date.



Au total, la commune compte 401 emplois sur place en 2017. Ce chiffre est stable depuis 2012.

Mais il est inférieur au nombre des personnes actives résidant à Taulignan : sur les 646 actifs habitant sur place, 30 % travaillent dans la commune (soit 195 personnes), les autres vont principalement travailler dans le bassin d'emploi de Valréas (111 personnes) et la vallée du Rhône.

Toutes ces activités sont à maintenir sur place, avec le souci de les aider à se développer au mieux et à leur offrir un bon niveau de services et de cadre de vie. Cela joue pour attirer de nouveaux salariés ou de nouvelles entreprises !

LA SUITE

Les réflexions sur les orientations à prendre pour l'avenir du territoire se nourrissent de ces analyses et sont en cours. Elles doivent aussi intégrer les impératifs fixés par la loi qui nous demande de concevoir un développement et un aménagement communal très économe en foncier, respectueux de tous les patrimoines évoqués, et en adéquation avec notre ressource en eau.

Nous avançons dans la définition de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constituera la deuxième pièce du dossier. Il vous sera soumis prochainement dans une version non définitive pour être bien débattu.

Viendra ensuite le temps de l'élaboration du zonage et du règlement d'urbanisme.